

MOBILISATION DE CHÔMEURS EN EUROPE : LA RÉVOLTE DES NOUVEAUX DAMNÉS DE LA TERRE

D'Altoé Laurent

Echo du séminaire du même nom organisé par le Cepag le 30 novembre 2012 à Beez

Intervenants :

- ▶ **Jean FANIEL** : politologue (CRISP)
- ▶ **Daniel DRAGUET** : animateur de la Commission wallonne des TSE du CEPAG
- ▶ **Freddy BOUCHEZ** : accompagnateur syndical FGTB et coordinateur de l'asbl d'éducation permanente Cepré

A l'heure où les mesures d'austérité attaquent chaque jour un peu plus les oubliés du système capitaliste, il était utile de rappeler que les chômeurs sont victimes d'une double exclusion : jetés hors du monde du travail et parfois jetés hors de la société qui les considère trop souvent comme des « inactifs », voire même des « profiteurs ».

Utilisés comme « variable d'ajustement » par le libéralisme ambiant, les travailleurs sans emploi (TSE) ne sont pourtant pas des êtres « passifs » et ont lancé depuis bien longtemps le combat pour avoir accès au marché du travail.

Mobilisations

Jean Faniel rappelle que, bien qu'il ne soit pas toujours évident de mobiliser les chômeurs (stigmatisation, difficulté de déterminer les « cibles » de l'action...), ceux-ci s'organisent. Mais cette mobilisation est trop souvent peu connue et peu médiatisée. Et de rappeler quelques moments forts de ces 20 dernières années.

- En 1997-1998, la France a vécu de grands mouvements de TSE pendant plusieurs mois. Durant l'hiver, des chômeurs et des précarisés de tous les horizons protestèrent contre la misère et les humiliations institutionnalisées en occupant des lieux symboliques tels que les ANPE ou encore des supermarchés pour y réquisitionner de la nourriture¹.

¹ Voir à ce sujet l'article intitulé : « Hiver 1997/98 : quand les chômeurs occupaient les ANPE », (<http://www.actuchomage.org>).

- Dans les années '70 et '80, la Belgique a aussi connu des mobilisations importantes, notamment contre les visites domiciliaires ou, plus récemment, contre le contrôle des chômeurs.

Au niveau européen, on épinglera également des pays tels que la Suisse, où de manière discrète, les TSE obtiennent des résultats. A l'inverse, la Pologne ne connaît quasi aucun mouvement structuré de chômeurs, alors que le taux de chômage y reste élevé.

Jean Faniel tente d'expliquer ces disparités par quelques éléments généraux :

- C'est plutôt l'augmentation du chômage que le chômage « habituel » qui serait déclencheur de mobilisation(s).
- Si ce chômage est considéré comme un problème individuel, la mobilisation collective pourra s'en trouver entravée. On le voit d'ailleurs très clairement avec l'étalement des mesures d'austérité touchant nos contrées. Un tel « saucissonnage » peut provoquer une fragmentation des solidarités, les différentes couches socio-économiques de la population n'étant pas touchées au même moment.
- Le rôle des « alliés » est primordial : plus on bénéficie de soutiens tels que les syndicats ou encore des personnalités connues, plus les actions gagneront en visibilité. Souvenons-nous, à ce sujet, de l'association « Act Up » qui, durant les actions de 1997-98, a soutenu les chômeurs français ; ou de l'actrice Emmanuelle Béart qui, par son engagement personnel, a beaucoup contribué à la prise conscience de la situation dramatique des sans-papiers en France.
- Enfin, le rôle de certains partis peut également être un facteur d'influence sur l'intensité de la mobilisation (le parti communiste français dans les années 30 par exemple).

Les formes d'action sont donc extrêmement variées et peuvent utiliser les militances les plus diverses : réquisitions de nourriture, marches pour l'emploi, ... Mais quelles que soient les formes, leur efficacité demeure liée à l'approche collective du problème.

Tous concernés

Daniel Draguet rappelle les multiples menaces qui pèsent actuellement sur le statut des sans-emploi : dégressivité accrue, contrôles renforcés, mise en place de forfaits pour les cohabitants, les chefs de ménage, les isolés,... Le fameux « Etat social actif » prôné en son temps notamment par Franck Vandebroucke (ancien ministre Sp.a) n'en finit donc pas de faire des ravages. Sans compter un élément trop peu pris en compte dans les analyses : la transmission des données personnelles des chômeurs du Forem vers l'Onem².

Face à ces menaces de précarisation, la Commission wallonne des TSE du Cepag a décidé de lancer, aux côtés de la FGTB wallonne, une campagne de 3 ans (jusqu'en 2015) contre ces réformes de la politique de chômage qui, rappelons-le, feront davantage sentir leurs effets néfastes en Wallonie.

² Pour plus de renseignements au sujet de ces transferts d'information, voir notamment le site suivant <http://users.skynet.be/Droits.Devant/>

Comme le souligne Daniel Draguet, ces actions seront régulières et symboliquement chargées mais leur réussite dépendra aussi de la capacité, notamment syndicale, à pouvoir mobiliser les chômeurs, de même que les centrales professionnelles, les femmes, les « actifs »,... Bien que tout le monde soit conscient du fait que la mobilisation demeure un exercice difficile, surtout en ces temps de fatalisme et d'affaiblissement des diverses formes de militantisme. Les sans-emploi devant, de surcroît, gérer une « contractualisation » de plus en plus pesante qui peut les amener à craindre toute forme d'engagement.

A ce titre, les syndicats ont donc un rôle essentiel à jouer car, si la mobilisation peut se trouver améliorée par des nouveaux outils tels que les réseaux sociaux, la structure syndicale demeure un levier d'action privilégié. Mais il est nécessaire, pour les organisations syndicales, quelle que soit la centrale professionnelle, de prendre cette problématique à bras-le-corps et de sortir d'une vision parfois trop « sectorisée » et frileuse de la situation.

Avec l'associatif

Freddy Bouchez plaide également pour une meilleure prise en compte des travailleurs sans emploi au niveau syndical. Pour lui, le tissu associatif a été beaucoup plus prompt à saisir l'enjeu de la lutte pour la dignité des TSE, à savoir la défense globale des droits économiques et sociaux. L'intervenant remet les choses en perspective : ces mesures de contrôle des chômeurs étaient connues depuis bien longtemps mais le monde syndical n'a pas réagi assez rapidement et s'est ainsi retrouvé dans une position essentiellement défensive. Bien entendu, la mise en œuvre des « cellules d'accompagnement » destinées aux sans-emploi qui passent devant les « facilitateurs » (doux euphémisme) de l'Onem demeure une action très utile mais elle ne constitue qu'un accommodement et non la mise en place d'un véritable rapport de force.

F. Bouchez estime ainsi qu'il n'est pas possible de traiter de la mobilisation des chômeurs sans aborder la question de la stratégie syndicale. L'ensemble des intervenants se rejoint sur le constat suivant : les précarisés seuls, quelle que soit leur bonne volonté, ne pourront pas inverser la marche capitaliste infernale vers la paupérisation. L'organisation syndicale se doit donc, avec l'ensemble de ses membres, de reconstituer un front susceptible de faire plier les tenants d'une « austérité » chaque jour plus injuste.

Quelques pistes furent évoquées afin de donner un caractère plus fort aux mobilisations actuelles :

- Organisation en réseau d'autres formes de lutte (ateliers, théâtre-action, assemblées de TSE,...). L'important étant de ne pas rompre les liens militants déjà fragilisés par la misère.
- Développement des liens avec les cellules d'accompagnement qui, au-delà de leur mission technique, pourraient devenir de véritables lieux d'éducation populaire.

Commentaire

Bien évidemment, un séminaire n'épuise pas à lui seul une problématique aussi vaste et complexe. Mais certains éléments-phares s'en dégagent, notamment la nécessaire collaboration multilatérale en matière de mobilisation : syndicats et monde associatif ; travailleurs et chômeurs ; femmes et hommes... Bien que parfois critiqué pour sa sous-évaluation des problèmes liés au chômage (notamment dans son aspect global) le monde syndical demeure quand même perçu comme un lieu fédérateur lorsque l'on évoque les nécessaires transversalités dans la lutte. Et c'est au cœur de

cette transversalité que l'éducation permanente peut trouver toute sa dimension émancipatrice. Car, comme le faisait remarquer un militant présent : « le potentiel de mobilisation est bien là ».

